

## PROCÈS-VERBAL

### DE LA RÉUNION

#### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

#### SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

tenue le 7 juin 2005

à 12 h 30 HAE

au 49 Jackes Avenue, Toronto, Ontario

#### Sont présents

M. Ken Nash	Administrateur et président
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur
M <sup>me</sup> Adèle Malo	Administratrice
M. Michel Rhéaume	Administrateur

et

M <sup>me</sup> Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M <sup>me</sup> Kathryn Shaver	Secrétaire générale

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

M. Nash préside la réunion du 7 juin 2005.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 12 h 30 HAE.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion du 7 juin 2005.

<b><i>PROCÈS-VERBAUX</i></b>
------------------------------

#### 2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 mars 2005, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé.

3. Affaires issues des procès-verbaux

La présidente fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion du conseil tenue le 30 mars 2005.

**RAPPORTS DU CONSEIL CONSULTATIF**

4. Rapport du Conseil consultatif

Au nom du président du Conseil consultatif, la présidente fait le point sur les activités du Conseil.

La présidente indique que le Conseil consultatif a retenu les services d'une rédactrice pour l'aider à rédiger ses observations impartiales sur l'étude de la SGDN.

En plus de tenir des réunions avec la direction de la SGDN, le Conseil continue de se réunir à huis clos pour rédiger son rapport. Une fois rédigées, ses observations seront incluses dans le rapport d'étude final de la SGDN qui sera présenté au ministre des Ressources naturelles du Canada à l'automne 2005.

**RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE**

5. Rapport d'étude préliminaire

La présidente fait un compte rendu des points suivants :

- Les séances d'information préalables sur le rapport d'étude préliminaire tenues par la SGDN à l'intention des pouvoirs publics et des organismes;
- Les présentations faites par la SGDN à la conférence de la Société nucléaire canadienne qui a eu lieu à Ottawa au début de mai et qui constituait une occasion d'aborder différents aspects de l'étude et de la recommandations préliminaire;
- Un aperçu des premiers commentaires reçus sur le Rapport d'étude préliminaire dans le cadre de réunions, de présentations électroniques et de la couverture médiatique.

La présidente souligne que la SGDN, parallèlement à la publication du Rapport d'étude préliminaire, a écrit des lettres personnalisées aux participants qui ont contribué à son étude jusqu'à maintenant, pour les remercier de leurs observations et leur indiquer de quelle façon la SGDN a pris en compte leurs contributions quand elle a rédigé le Rapport d'étude préliminaire. Le conseil félicite la SGDN de cette initiative et de sa rétroaction personnalisée aux participants.

## 6. Prochaines étapes – Engagement

La présidente passe en revue les principales activités de mobilisation du public prévues avant de terminer l'étude à l'automne. La SGDN invitera la population à examiner le Rapport d'étude préliminaire et à faire part de ses commentaires de différentes façons, à savoir :

- La poursuite des dialogues menés par les organisations autochtones, aux niveaux national, régional et local;
- La tenue de séances portes ouvertes dans les collectivités situées à proximité d'installations nucléaires, pour permettre aux citoyens de prendre connaissance du Rapport d'étude préliminaire et de la solution recommandée et de faire part de leurs commentaires à ce sujet;
- Une série de dialogues facilités (séances de soir et d'une journée complète) prévus en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et au Manitoba. La SGDN invitera toutes les personnes qui ont déjà participé à ses activités de recherche et à ses dialogues. Les dialogues porteront sur la méthode de gestion préliminaire recommandée, et les participants auront la possibilité de faire part de leurs observations sur la recommandation et d'échanger avec les autres participants;
- Un dialogue électronique et un sondage délibératif;
- Une invitation à soumettre des présentations électroniques et des commentaires sur le site Web;
- Des groupes de discussion et une recherche quantitative sur l'opinion publique.

Ces activités sont prévues dans le cadre du dialogue que la SGDN entretient avec les citoyens canadiens. Cette étape de l'engagement du public sera axée sur les questions de discussion suivantes :

- Est-ce que la méthode de gestion recommandée convient pour le Canada?
- Quelles sont les conditions à satisfaire pour réussir la mise en œuvre de la méthode recommandée?

La SGDN fait de la publicité dans les journaux nationaux et régionaux pour annoncer la publication du Rapport d'étude préliminaire. Le public est invité à se procurer le rapport et à soumettre ses commentaires à la SGDN par le biais du site Web, par la poste ou par téléphone.

Le président invite les membres du conseil à discuter des activités de mobilisation prévues par la SGDN.

- Les membres du conseil s'enquèrent des commentaires formulés par le Conseil consultatif à ce sujet.

- Le conseil s'informe du calendrier de soumission des rapports issus des différents dialogues avec les peuples autochtones et avec le grand public. La présidente répond que les rapports sont censés être livrés à des dates charnières au cours des trois prochains mois. La SGDN a demandé au public de soumettre ses commentaires avant le 31 août 2005 pour qu'elle puisse en tenir pleinement compte dans la rédaction du rapport final.

#### 7. Prochaines étapes – Peaufinement de l'étude

La présidente explique de quelle façon la SGDN mettra au point le rapport d'étude afin de le présenter au ministre des Ressources naturelles du Canada d'ici le 15 novembre 2005.

- Dans la mise au point du rapport, la SGDN prendra en compte les commentaires issus des activités de mobilisation du public.
- La SGDN examinera en quoi elle pourrait préciser ou élaborer davantage certains points pour renforcer le rapport.

La SGDN a confié à un tiers l'examen du processus d'estimation des coûts pour l'option 4, c'est-à-dire la solution recommandée.

Les membres du conseil s'engagent à poursuivre leurs plans respectifs pour tenir les sociétés membres bien renseignées sur l'étude et sur la recommandation de la SGDN avant la présentation du rapport d'étude au gouvernement fédéral à l'automne. Si les sociétés membres ont besoin de séances d'information ou de renseignements supplémentaires, ils en feront part aux membres concernés du conseil et à la SGDN.

## ***FINANCES ET GOUVERNANCE***

#### 8. Mise à jour financière

La présidente présente au conseil un résumé des dépenses du premier trimestre 2005 pour les principaux éléments du plan d'activités, ainsi que les prévisions budgétaires jusqu'à la fin de l'année.

Les prévisions actuelles indiquent que les dépenses de la SGDN pour 2005 respectent le budget qui lui a été alloué par le conseil. Le calendrier des dépenses a un peu changé, mais aucun changement important n'est proposé au plan d'activités de 2005. En réponse à une demande du conseil, la présidente affirme que les rapports des activités d'engagement menées auprès du public et des peuples autochtones sont en bonne voie et que la SGDN les recevra en temps voulu pour mettre le point final à son étude à l'automne.

#### 9. Rapport des administrateurs

Le président dépose le rapport des administrateurs, aux fins d'examen et d'approbation par le conseil.

Le dépôt de ce rapport est exigé par le Règlement n° 1 de la SGDN (art. 6.2), lequel exige que le conseil d'administration présente aux Membres, au moment de leur assemblée annuelle, un rapport sur les activités de l'année précédente.

Le président souligne que le rapport met en lumière les principaux aspects du fonctionnement et des activités de la SGDN pour l'année financière 2004 et donne une idée générale des orientations pour 2005.

Le président déclare que le rapport, sous réserve de l'approbation du conseil, sera déposé auprès des Membres de la SGDN à l'assemblée annuelle de juin 2005.

Le président soumet le rapport à la discussion. Le conseil endosse le rapport, jugeant qu'il résume de façon complète et exacte les activités de la SGDN. M. Long précise que le rapport a été examiné auparavant par le Comité de la vérification, des finances et du risque.

#### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration, après examen du rapport 2004 des administrateurs, présenté à sa réunion du 7 juin 2005, approuve son dépôt auprès des Membres de la SGDN.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

#### **10. Vérification externe**

Le président du Comité de la vérification, des finances et du risque dépose une note de service du Comité contenant des observations sur la vérification externe de la SGDN.

- M. Long passe en revue le processus appliqué pour la vérification et fait part des observations du Comité sur l'efficacité de la vérification externe de 2004. Après avoir rencontré les vérificateurs avant et après la vérification et avoir communiqué de façon indépendante avec ceux-ci, le Comité déclare qu'il est satisfait de l'étendue de la vérification et de l'approche adoptée par Deloitte & Touche. De l'avis du Comité, les vérificateurs ont atteint les objectifs du plan de vérification convenu de part et d'autre. Le Comité estime que les vérificateurs ont effectué une vérification efficace et fourni une opinion impartiale sur les états financiers de la SGDN. Ils n'ont relevé aucun problème important relativement à la SGDN.

M. Long indique que le Comité de la vérification, des finances et du risque s'est penché sur la question de la nomination des vérificateurs pour la prochaine année et propose de communiquer aux Membres de la SGDN la recommandation formulée par le Comité au sujet de la nomination des vérificateurs pour 2005.

- Le Comité propose, aux fins d'examen par les Membres, de nommer de nouveau Deloitte & Touche pour l'année de transition 2005, période pendant laquelle la SGDN poursuit la

première étape de son mandat. Cette proposition sera soumise aux Membres à leur assemblée annuelle de 2005.

#### 11. Plan d'activités 2006

La présidente présente à des fins de discussion préliminaire avec le conseil :

- Un plan général des activités prévues par la SGDN en 2006;
- Les besoins budgétaires préliminaires associés à ces activités, présentés sous forme de grandes lignes à des fins de discussion initiale avec le conseil.

Le président invite les membres du conseil à faire part de leurs commentaires sur les éléments du plan d'activités proposé pour 2006. Une discussion s'ensuit sur chacun des objectifs proposés dans le cadre du plan d'activités; les membres du conseil font part de leurs commentaires sur l'éventail d'activités et sur les questions qui seront abordées dans le cadre du plan de travail de 2006 alors que la SGDN planifie sa conversion en un organisme de mise en œuvre.

Le conseil est d'accord avec les objectifs proposés par la présidente pour 2006 et demande à la SGDN d'élaborer un plan d'activités détaillé qu'elle soumettra au conseil aux fins d'examen et de discussion, accompagné des besoins budgétaires.

M. Nash indique qu'il serait bon, du point de vue de l'OPG, d'avoir des indications anticipées du budget 2006 de la SGDN et un plan d'activités détaillé pour appuyer les discussions avec le gouvernement provincial concernant les besoins de fonds prévus pour 2006.

#### 12. Questions de gouvernance

Le président aborde ce point pour lancer une discussion sur la préparation des documents constitutifs à l'appui du passage de la SGDN à la prochaine étape de son mandat.

Le président souligne que dans le cadre de la préparation de la SGDN à assumer ses responsabilités de mise en œuvre à la suite de la prise d'une décision par le gouvernement, il y a un certain nombre de documents constitutifs qui doivent faire l'objet d'un examen et d'une révision par le conseil d'administration et par les Membres en 2005-2006. Il faut modifier le Règlement et la convention d'affiliation pour faire état des obligations de la SGDN relatives à la mise en œuvre de la décision gouvernementale, ainsi que des dispositions connexes relatives au partage des coûts du fonctionnement de la SGDN accepté par les Membres.

Dans le cadre de la planification de la prochaine étape du mandat de la SGDN, le conseil estime qu'il faudrait envisager d'élargir le conseil d'administration pour y inclure des administrateurs indépendants.

Le président indique que la discussion de ces questions se poursuivra au cours de réunions ultérieures de la SGDN avec le conseil d'administration et les Membres au cours de l'année.

#### 13. Risque économique

La présidente fait une mise à jour provisoire sur la gestion des domaines pouvant faire courir un risque économique à la SGDN. La présidente indique qu'un examen complet du risque

économique est prévu à la prochaine réunion du Comité de la vérification, des finances et du risque.

#### 14. Prochaines réunions

- La réunion du conseil qui devait avoir lieu le 6 juillet est reportée.
- Une séance conjointe du conseil d'administration et du Conseil consultatif aura lieu le 20 juillet.
- La SGDN élaborera un calendrier de réunions détaillé jusqu'à l'automne. À la demande du conseil, des mises à jour seront présentées régulièrement, aux réunions du conseil, sur les commentaires reçus au cours des activités de mobilisation organisées en rapport avec le Rapport d'étude préliminaire.

*La direction de la SGDN se retire de la réunion.*

#### Séance à huis clos

Le conseil tient une séance à huis clos sans la présence de la direction de la SGDN.

#### Clôture de la réunion du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, les administrateurs lèvent la séance à 16 h HAE.

---

La secrétaire générale  
Le 4 août 2005